

Code postal  
16160

Commune de Gond-Pontouvre

Code INSEE  
16154

## Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral  
n° 16-2020-07-29-004 du | | mis à jour le | |

### Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

- La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N  
prescrit anticipé approuvé x  
1<sup>o</sup> oui X non  
date 11/05/15
- 1<sup>o</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
inondations X autres
- > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux  
oui X non
- La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N  
prescrit anticipé approuvé  
1<sup>o</sup> oui non X  
date | |
- 1<sup>o</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
inondations autres
- > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux  
oui non

### Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)

- > La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M  
prescrit anticipé approuvé  
2<sup>o</sup> oui non X  
date | |
- 2<sup>o</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :  
mouvement de terrain autres
- > Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux  
oui non

### Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)

- > La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit  
3<sup>o</sup> oui non X
- 3<sup>o</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :  
effet toxique effet thermique effet de surpression
- > La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé  
oui non
- > Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement  
oui non
- > Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements  
4<sup>o</sup> oui non

4<sup>o</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

**Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire**

> La commune se situe en zone de sismicité classée

|                       |                  |                   |   |                   |                 |
|-----------------------|------------------|-------------------|---|-------------------|-----------------|
| zone 1<br>très faible | zone 2<br>faible | zone 3<br>modérée | X | zone 4<br>moyenne | zone 5<br>forte |
|-----------------------|------------------|-------------------|---|-------------------|-----------------|

**Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3 oui non X

**Information relative à la pollution de sols**

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS) oui X non

**Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés  
de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nombre 9  
de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique nombre

**Pièces jointes \***

**Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits**

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Règlement du PPR inondation approuvé

**Cartographies relatives au zonage réglementaire**

Extraits cartographiques permettant la localisation des Immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Plan du zonage réglementaire du PPR inondation approuvé

Carte départementale du zonage sismique

date

le préfet de département

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département  
[www.departement.gouv.fr](http://www.departement.gouv.fr)